

# Établir et maintenir la confidentialité en cas d'incident lié à la sécurité des données

Lorsque votre organisation fait face à un incident lié à la sécurité des données, il est crucial d'établir et de maintenir la confidentialité pendant l'incident et pendant l'enquête subséquente afin d'atténuer les éventuels risques de litige. Vous trouverez ci-dessous certaines mesures utiles et des pratiques exemplaires que vous pouvez mettre en œuvre pour préserver la confidentialité.

## Les dix meilleures pratiques pour préserver la confidentialité

1



**Demander à votre conseiller juridique** (interne ou externe) **de participer l'enquête.** Le conseiller juridique devrait prendre part à l'établissement des faits, aux discussions et aux mesures d'intervention

2



Procéder à un **gel de documents**

3



Faire parvenir au conseiller juridique une copie des communications **internes et des communications avec des tiers**

4



Inscrivez sur les documents la mention « **Privilégié et confidentiel** »

5



**Transmettre les demandes de tiers** au conseiller juridique, s'il y a lieu

6



Créer **des dossiers confidentiels distincts** pour lesquels la confidentialité sera maintenue

7



**Limiter la circulation des avis juridiques et des rapports confidentiels**, et s'assurer que les destinataires saisissent l'importance de préserver la confidentialité de ces avis

8



Faire appel à des témoins experts par **l'intermédiaire du conseiller juridique**

9



**Aviser les membres de l'équipe** participant à l'enquête que **l'enquête vise à obtenir des conseils juridiques**; éviter de tirer des conclusions ou de donner votre avis à l'égard de l'enquête; et limitez l'envoi de courriels aux seuls membres de l'équipe (en envoyant une copie au conseiller juridique)

10



**Envoyer le rapport définitif** du chef d'équipe au conseiller juridique